



ACCORD SOCIAL 2026 LA CFE-CGC FAIT LE CHOIX DE PROTÉGER LES POSTIERS

Un accord utile et protecteur dans un contexte de transformation. Après plusieurs semaines de négociation, la CFE-CGC demande, dans l'attente d'obtenir 50 % à la signature, un accord qui sécurise les parcours professionnels, préserve les conditions de travail et renforce l'accompagnement social, dans un contexte marqué par une baisse d'activité.

DES GARANTIES CLAIRES

- Aucune mobilité contrainte
- Aucun changement de métier, de rémunération ou de régime de travail
- Préservation de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle

1. DES GARANTIES SOCIALES RENFORCÉES

- Pas de mobilité imposée
- Engagement sur la QVCT et le rapprochement domicile/travail
- Suivi renforcé des +55 ans :
 - Entretiens dédiés avant et après réorganisation
 - Valorisation du tutorat (prime de 275 €)



2.. UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER CONCRET

À LA BSCC

- Facteurs Polyvalents / Facteurs Service Expert : jusqu'à 900 € (500 € + 400 € sous conditions de compétences acquises)
- Tournées modifiées : 600 €
- Cabine / support : 300 €
- Apprentissage TG : 600 €

À LA BGPN

- Mobilité fonctionnelle : 300 € (Accord GEPPMM)

3. DES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES RÉELLES

- **78 évolutions professionnelles en 2026** (46 BSCC, 19 BGPN, 13 CREC)
- **Promotion des niveaux 1.2 vers 1.3** dès lors que les critères sont remplis
- **Parcours professionnalisants renforcés :**
 - Montée en compétences FP/FSE
 - Accompagnement des Responsables Opérationnel Production
 - Classes Tremplin Conseiller Bancaire Proximité (BGPN) et MP (CREC)

4. UN ACCOMPAGNEMENT MÉTIER ET FORMATION

- Formation systématique pour chaque postier
- Renforcement des formations réglementaires
- Priorité santé-sécurité à la BSCC
- Accompagnement aux nouveaux équipements

POURQUOI LA CFE-CGC SIGNE

Parce que cet accord garantit :

- Des protections sociales réelles
- Un accompagnement financier concret
- Des perspectives d'évolution encadrées
- Le maintien des conditions de travail
- L'absence de mobilité contrainte

Dans un contexte de transformation, la CFE-CGC fait le choix de sécuriser les postiers.

NOTRE ENGAGEMENT

La CFE-CGC restera pleinement vigilante sur la mise en œuvre effective de chaque engagement.
Vos délégués restent à votre écoute.

5. EMPLOI ET ORGANISATION

- Adaptation des effectifs sans mobilité contrainte
- Mobilité interne et promotion privilégiées
- Recrutements possibles selon les besoins
- Renforts temporaires (intérim / CDD) pour sécuriser les organisations

VOS INTERLOCUTEURS CFE-CGC GROUPE LA POSTE

CSE-E GUADELOUPE

D. CREANTOR

06 90 26 82 90

dominique.creantor@laposte.fr

R. H. PINSON

06 90 62 32 14

rose-helene.pinson@laposte.fr

